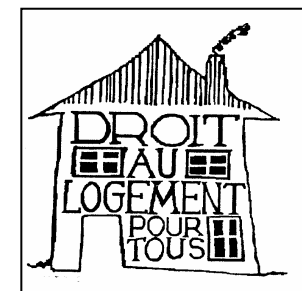


Pétition



Ce 3 octobre, journée mondiale de l'habitat !

Les loyers sont inabordables, quelle difficulté pour payer 3 mois de loyer supplémentaires comme garantie locative, etc.

Aujourd'hui, des propriétaires peu scrupuleux mettent à la porte de leur logement des locataires comme bon leur semble, sans passer par la justice, laissant à la rue des familles désemparées. Ces expulsions illégales ne sont pas connues du grand public, pourtant elles se multiplient. Ceux qui sont expulsés légalement ou illégalement ne savent être relogés malgré le nombre de logements vides.

Les signataires de cette pétition soutiennent deux revendications :

A l'adresse de l'échevin du logement de Charleroi

*la déclaration officielle de Charleroi « **Ville de protection des locataires en difficultés économiques** » comme à Bobigny (France), Rome et d'autres villes au monde.*

Et pour appliquer cette déclaration, la réunion urgente d'un groupe de concertation des propriétaires publics et privés et des travailleurs sociaux pour assurer le relogement des personnes jetées à la rue.

A l'adresse de la Ministre de la Justice

L'organisation d'un Fonds fédéral de solidarité qui assure l'avance de la garantie locative à tous les locataires comme elle l'a promis publiquement il y a déjà longtemps.

Merci de remettre cette pétition dès que possible
au plus tard pour 31 octobre 2006, celle-ci sera remise aux autorités la semaine qui suit.

Faites-la signer autour de vous !!!

Editeur responsable : Asbl Solidarités Nouvelles - rue Léopold, 36a – 6000 Charleroi – 071/30.36.77

Ne pas jeter sur la voie publique !

Charleroi : « Zone de protection des locataires en difficultés économiques ».

En signant ce document, je marque mon accord avec la revendication inscrite au verso de cette page.

Nom	Prénom	Profession	Rue	Commune	Email	Signature

Adresse de contact : ASBL Solidarités Nouvelles - rue Léopold, 36a – 6000 Charleroi – 071/30.36.77
Ne pas jeter sur la voie publique !